

## **IL N'Y A PAS UN POSTE EN TROP À PÔLE EMPLOI !**

**Lors du CCE du 27 février 2018 la direction a présenté la répartition par établissement des 297 postes en équivalent temps plein travaillé qui vont être supprimés en application de la loi de finances pour 2018.**

La direction s'est basée sur un calcul intégrant pour 75% le poids des effectifs des régions et pour 25% « la tendance de la DEFM ».

PES, la direction générale et la DSI ne sont pas concernés par ce mode de calcul. Sans que la direction fournisse la moindre explication à ce sujet, la DG et la DSI sont considérées comme un seul établissement alors qu'il s'agit de deux établissements à part entière.

**La méthode de calcul basée sur l'évolution de la DEFM est dangereuse car l'État pourrait justifier une suppression de postes bien plus importante en cas de nouvelle baisse de la DEFM. La direction donne ainsi du grain à moudre aux tutelles, en laissant penser que notre charge de travail diminue.**

Pour la CGT, les effectifs doivent correspondre aux missions de Pôle emploi. Il est utile de rappeler que, par exemple, nous devons nous occuper aussi des personnes qui ont un emploi.

**La CGT revendique qu'aucun poste ne soit supprimé nulle part, ni à la DG, ni dans les structures, ni dans le réseau. Aucun site, aucun service n'est en sureffectif !**

Nous sommes en danger et nous pensons que ce n'est que le début d'une spirale négative.

**Il est urgent de réagir et de refuser cette attaque contre le service public de l'emploi et la protection sociale collective.**

### **Tous en grève le 22 mars !**

Tableau des équivalents temps pleins travaillés supprimés par établissement :

Région	Baisse des effectifs
Auvergne-Rhône-Alpes	-24,6
Bourgogne-Franche-Comté	-14,9
Bretagne	-9,6
Centre-Val de Loire	-7,8
Corse	-2,0
Grand Est	-30,7
Guadeloupe	0,0
Guyane	0,0
Hauts-de-France	-37,3
Île-de-France	-64,8
Martinique	0,0
Mayotte	0,0
Normandie	-18,9
Nouvelle Aquitaine	-18,8
Occitanie	-20,0
Pays de la Loire	-11,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-18,4
Réunion	0,0
DG/DSI	-15,0
PES	-3,2
<b>National</b>	<b>-297,0</b>

**Syndiquez-vous !**